
Admission à la barre du comité révolutionnaire du 5ème
arrondissement de Paris, lors de la séance du 24 vendémiaire an III
(15 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Admission à la barre du comité révolutionnaire du 5ème arrondissement de Paris, lors de la séance du 24 vendémiaire an III (15 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIX - Du 18 vendémiaire au 2 brumaire an III (9 au 23 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1995. pp. 164-165;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1995_num_99_1_17646_t1_0164_0000_7

Fichier pdf généré le 07/10/2019

tionale par le citoyen Perdry assisté des autres membres dudit tribunal.

LEROY, *greffier*.

d

[*Les autorités constituées de la section du Bonnet-Rouge à la barre de la Convention nationale*] (37)

Citoyens Législateurs,

Les autorités constituées de la section du Bonnet-Rouge auraient cru manquer à ce qu'elles doivent à leurs concitoyens, si pour vous exprimer leur vœu, elles avaient attendu leur réunion dans l'assemblée décadaire, c'est ce qui les amène aujourd'hui devant vous.

Le peuple fit la révolution dans l'espoir d'en recueillir les avantages. Les circonstances exigèrent impérieusement des fatigues, des sacrifices, des privations. Le peuple se fit un devoir de les supporter. Pour prix de ses efforts, il se flattait d'obtenir une garantie assurée des personnes et des propriétés, une justice exacte, un gouvernement doux et bienfaisant, la jouissance des effets résultant du nouvel ordre des choses. Il est arrivé plusieurs fois près du terme de ses espérances; mais des hommes pervers, ambitieux, intrigants, lui ont envié sa conquête; ils ont songé à la lui ravir, ont tenté de se l'approprier, et y sont parvenus. La terreur, la calomnie, la discorde et les supplices ont été leurs moyens: ils n'ont laissé au peuple que des privations, des souffrances, des humiliations, et la stupeur qui tient au dernier degré de servitude.

Tels furent les crimes de Robespierre, tels sont encore les excès coupables de ses astucieux partisans. Veut-on, après avoir frappé les principales têtes de l'hydre, enlever à ces petits tyrans leurs usurpations, les priver de ses jouissances exclusives qu'ils ont osé s'attribuer et qu'ils caraissent, les rappeler à l'égalité qu'ils violent impudement, même en se disant les égaux de leurs dupes et de leurs victimes; ne veut-on plus trembler devant eux: tout est perdu, la contre-révolution est faite. Et pourquoi? parce qu'on réprovoie tout ce qui n'est pas la révolution faite pour le peuple.

Mais le peuple est réveillé; sorti de sa stupeur, il s'indigne contre les traîtres qui ont abusé de sa confiance pour l'asservir et pour le perdre, en se disant ses plus zélés serviteurs. Il est las de conspirations: il connaît la dignité de l'homme; il veut être libre: il le sera. Toute espèce de despotisme et de tyrannie lui serait désormais insupportable. Que les conspirateurs sentent enfin qu'ils doivent s'attendre à la plus fatale destinée; le Peuple et la Convention, toujours unis, les écraseront.

Votre adresse au Peuple français a prévenu, citoyens législateurs, les vœux de ce Peuple es-

sentiellement bon et juste. La lecture de cette instruction sage et sublime a fait tréssaillir de joie tous les bons citoyens, les vrais zélés de la république, tous ceux qui n'ont pas embrassé la révolution par des sentiments d'intérêt personnel, ceux dont l'ambition s'est bornée à servir leur patrie, à travailler au bien de tous: elle a porté le calme dans le sein des familles honnêtes, en même temps qu'elle a fait trembler les méchants; elle a rassuré les citoyens qui redoutaient le retour de la terreur; votre adresse fait aimer le gouvernement républicain, objet des vœux de tout homme raisonnable: elle ramènera ceux que de fausses vues avaient écarté du bon chemin, ou que la terreur avait aliénés. Le Peuple veut un gouvernement dont il puisse s'honorer auprès des habitans des contrées les plus lointaines, comme des races les plus reculées.

Poursuivez, citoyens législateurs, vos immortels travaux. Allez droit au but; frappez, sans distinction, les coupables qui voudraient ou vous égarer, ou perdre plus directement la patrie; protégez l'innocence et la faiblesse, excusez l'erreur, et conduisez sagement le vaisseau jusques dans le port, tels sont les vœux du Peuple instruit par son expérience. Il sent combien le règne des loix est nécessaire à sa félicité, à sa prospérité; et ne veut obéir qu'à elles et c'est à vous seuls qu'il a confié le droit de les faire.

Les autorités constituées de la section du Bonnet-Rouge ne reconnaissent, comme tout le peuple, que la Convention nationale pour point de ralliement; elles mettront toute leur gloire à seconder ses travaux, à faire exécuter ses décrets.

Suivi d'une demi-page de signatures.

e

Le troisième comité révolutionnaire central de Paris, séant section de Brutus, est introduit.

L'orateur: Citoyens représentants, des canibales, sous le masque du patriotisme et de l'amour du bien public, à l'aide d'un système de stupeur qu'ils avaient eu l'art de répandre sur toute la République, avaient eu l'audace de se saisir de la foudre nationale qui vous est exclusivement confiée pour écraser les ennemis de la liberté.

Ils ont paru, ces hommes perfides et sanguinaires... Vous avez parlé... ils ne sont plus.

La France entière, comprimée par la tyrannie et l'arbitraire, respire enfin pour applaudir à votre mâle énergie. Vos décrets bienfaisants lui rendent chaque jour une nouvelle existence. Elle voit avec confiance approcher ces jours heureux que vous lui préparez, et s'attache plus que jamais, s'il était possible, à son auguste représentation, qu'elle couvrira constamment de son amour, de son respect et de sa reconnaissance.

Et nous aussi, que vous avez chargés pour coopérer avec vous à la gloire de sauver la chose publique par une surveillance active et conti-

(37) 3 321, pl. 1347, p. 10. *Moniteur*, XXII, 248. *Débats*, n° 753, 364-365.

nuelle, nous jurons à cette barre d'être fidèlement attachés à la représentation nationale, et de ne reconnaître qu'elle.

L'abominable système de terreur et l'arbitraire ne trouveront jamais de partisans parmi nous.

Périsse quiconque oserait le reproduire !!! Fraternité, franchise, égalité, justice; voilà notre devise.

Patriotes fidèles et sincères, respirez en paix, nous veillons pour vous.

Traîtres à la patrie, intrigants, meneurs et conjurés contre le bien public, tremblez!... Nous saurons déchirer le voile épais qui vous couvre, et vous livrer à nu au glaive vengeur qui vous attend.

Ennemis des recommandations et de toute intrigue, isolés au milieu de nos devoirs, nous y demeurerons inviolablement attachés, sans préférence ni considération pour personne.

Peuple français, console-toi; tes dignes représentants veulent essayer tes larmes et te faire oublier des malheurs inséparables d'une grande révolution.

Étroitement liés à la représentation nationale, nous marcherons d'un pas égal sous son égide. Si nous commettons des fautes, elles proviendront toujours de la faiblesse de nos lumières, et jamais d'un principe de perversité qui n'est pas dans nos coeurs, que chacun de nous ne peut concevoir qu'avec horreur et mépris, et qu'il combattra sans cesse avec l'énergie d'une conscience exempte de reproches, jaloux que nous sommes d'écarter loin de nous tout soupçon capable de diminuer la confiance dont nous sommes investis, que nous regardons comme la seule récompense digne de vrais républicains (*On applaudit*).

La Convention ordonne l'impression de cette adresse, avec mention honorable (38).

f

[*Les administrateurs du district de Versailles à la Convention nationale, du 21 vendémiaire an III*] (39)

Citoyens,

Il lui enfin ce jour où la vertu et la justice vont vivifier tous les coeurs flétris et abatus par le système de la tyrannie, que votre courage a renversé. Vous avez proclamé dans toute la France ces principes consolateurs, et toute la France applaudit.

Votre énergie a sauvé la Patrie, elle a déconcerté et déconcertera encore l'intrigue et les menées perfides de ces hommes pervers, qui ont osé concevoir le projet liberticide de faire résider la souveraineté du Peuple dans des fractions de ce même Peuple, qui vous a établi pour centre de l'unité.

C'est à vous, à vous seuls que le souverain a délégué sa puissance suprême; malheur à qui voudrait en élever un autre!

Restez à votre poste, Représentans du Peuple, restez-y jusqu'à ce que le vaisseau glorieux de la constitution pourra être mis à flot, sans craindre les écueils et les tempêtes.

Tenez d'une main assurée les rênes du gouvernement révolutionnaire, vous seuls pouvez, vous seuls devez le guider au milieu des rochers et des précipices qui s'offrent de toutes parts, pour arrêter sa marche ferme et rapide. A vous appartient de braver les fureurs de l'intrigue, de l'ambition et de la tyrannie.

Lancez d'une main la foudre contre les tyrans coalisés; pesez de l'autre les droits et les intérêts du Peuple, dans la balance de la justice, et ne souffrez plus que son glaive soit dirigé par des mains impures, et que l'innocent soit opprimé.

Trop longtems des nuages de sang ont obscurci l'atmosphère de la France, les monstres qui les avaient suscités ont péri. Armés de la terrible massue du Peuple, vous les avez terrassés; la terreur saisie d'épouvante et frémissant de rage, s'est précipitée dans le séjour de la mort, d'où ils l'avaient évoquée. Que la pierre de l'abîme soit scellée à jamais; et périsse quiconque oserait y porter une main sacrilège!

Tels sont les sentimens des administrateurs du district de Versailles, appelés par la confiance du Peuple à faire exécuter les loix qui émanent du sein de la représentation nationale, nous remplissons avec zèle et fidélité les pénibles fonctions qui nous sont déléguées, la vertu et la justice nous guident dans la carrière qui nous est tracée; l'amour de la Patrie et de la Liberté soutiennent notre courage.

Prets à mourir, s'il le faut, à notre poste pour défendre les droits du Peuple et faire respecter les lois, nos dernières paroles seront, vive la Convention; et nos derniers soupirs pour la liberté et le bonheur des français.

BIZARD, *agent nat.*,
RUHAUD, *président*,
GAZARD, *secrétaire*
et cinq autres signatures.

Réponse du Président (40) :

Depuis l'aurore de la révolution, le patriotisme, la passion de la liberté, le respect de la représentation nationale ont toujours distingué les habitans de la commune de Versailles; de tels sentimens ne pouvoient s'affaiblir, et la Convention nationale voit avec satisfaction qu'ils n'ont rien perdu de leur énergie.

La Convention vous invite à assister à sa séance.

(38) *Moniteur*, XXII, 248.

(39) C 321, pl. 1347, p. 8. *Bull.*, 24 vend.

(40) *Bull.*, 24 vend.